



COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX PAYS DU 29 SEPTEMBRE 2015

Collège Habitants :

Présents : M. GILLES, M. GUILLAUME, M. LASSIAILLE, Mme LOYER, Mme NONH, Mme PEYRET, Mme TOURIGNY

Excusé : Mme HUMBERT, M. LAGOURGUE, M. SEMELYN

Collège élus :

Présents : M. PERIDON, M. DELPUECH, Mme GILLES

Excusées : Mme LABORDE

Administration :

Présentes : Mme LACOMBE, Mme BOYER

A- Validation du compte rendu de la réunion précédente

B- Ordre du jour

1) Retour sur les points en attente du précédent conseil de quartier :

- Cet été, mise en place d'un passage surélevé avenue des Tilleuls (devant Maternelle Paloisel et crèche les Moussaillons).
- le résultat du comptage de véhicules avenue des Tilleuls a révélé que 3% du nombre de véhicules comptabilisés roulaient au-dessus de la vitesse autorisée (50km/h) soit 264 véhicules sur 9048 passages.
- Mise en place de coussins berlinois rue de l'Abreuvoir.
- Stationnement réorganisé dans la zone Sermonoise/Batelière, avec marquage au sol et zone règlementée.
- Entretien et nettoyage des haies des Platanes (rue C. Devemy) réalisés fin juin et début septembre.
- Tracé de la croix interdisant le stationnement au 31 rue Sommeville.

La mairie aborde une interrogation relative à l'accueil des Migrants sur la commune, question que le collège habitants souhaitait mettre à l'ordre du jour du conseil de quartier, en indiquant que c'est une question qui relève d'abord de dispositions qui devront être décidées par l'Etat et transmises aux municipalités (il ne s'agit pas d'une question relevant des conseils de quartier).

2) Travaux prévus sur le quartier

Des travaux de voirie seront réalisés durant les vacances de la Toussaint dans les rues Jean François Millet, Jean Moulin et Pablo Picasso et sont en cours sur la rue St Jacques.

3) Etendre la prestation SOS déménagement du SIVOM aux copropriétés

La prestation S.O.S déménagement du SIVOM (68€ par passage de camion) est un service déjà ouvert aux copropriétés.

4) Avenir de l'Intermarché Contact à l'Abreuvoir

L'INTERMARCHÉ CONTACT (rue de l'Abreuvoir) est en cours d'achat et devrait devenir un FRANPRIX.

Le Collège habitants fait remarquer l'importance de la Boucherie au sein de ce commerce et demande à la Mairie d'en faire part au nouveau propriétaire, afin qu'il en tienne compte.

S'agissant du domaine privé, le futur acquéreur reste pilote du devenir du centre. M. le Maire l'a rencontré et lui en a fait part afin que l'équilibre du centre soit préservé. L'acquéreur est ouvert à cette demande de conserver la boucherie.

5) Créneaux des cours de natation à la piscine

Concernant les créneaux horaires des cours de natation, la Mairie précise n'avoir apporté aucune modification aux créneaux attribués au club. L'association est ensuite libre de répartir les cours comme elle le souhaite.

6) La pénurie de médecin

L'installation de nouveaux médecins sur Combs-la-Ville ne relève pas de la compétence communale, mais dépend des calculs de l'Agence Régionale de la Santé (ARS). L'implantation de médecin est décidée en fonction des actes effectués (nombre de consultation) et Sénart n'apparaît pas comme prioritaire pour l'ARS. Toutefois, la commune est consciente des difficultés, elle est attentive à favoriser l'installation de nouveaux médecins sur la commune et à accompagner les projets de développement (exemple de la nouvelle maison médicale place Hottinguer).

7) Le projet immobilier du 20-24 rue Sommeville

Le projet est toujours en cours d'instruction. La date de début des travaux n'est donc pas connue.

8) La renouée du Japon

La renouée du Japon est une plante invasive mais non dangereuse.

Concernant sa prolifération, il faut éviter de la couper. Il est plus indiqué de l'arracher à la racine.

9) Devenir de l'ancien bâtiment du PIJE

La réflexion est toujours en cours. Toutefois le bâtiment n'a pas vocation à rester communal.

C- Points divers figurant à l'ordre du jour

- Parc de Chatillon : pas de prolongement du chemin piéton prévu. Pour la réinstallation des bancs, il est proposé par le collège habitants, tout d'abord, de réunir les riverains afin de les consulter sur le sujet.
- Concernant la présence de verre près de l'arrêt de bus du Val d'Yerres, la mairie prend note et va faire le nécessaire.
- Le conseil Départemental s'est engagé à la réfection de la voirie rue Sommeville. La date des travaux n'est pas connue à ce jour mais doit intervenir avant la fin de l'année 2015.

- Concernant les trottoirs rue Sommeville au niveau du bureau de tabac, des rebouchages ont été effectués aux endroits qui le nécessitaient.
- Le repas de Noël des retraités a été remplacé par des colis cadeaux afin d'uniformiser l'offre pour tous les séniors (qui avaient auparavant le choix entre le repas et le colis) et de faire face aux contraintes budgétaires de la collectivité. L'état de santé des bénéficiaires ne permettait pas forcément de se rendre à un repas, alors que le colis est accessible à tous. Les bénéficiaires sont les habitants de plus de 68 ans.
- La salle d'Accueil périscolaire de Paloisel ayant été transformée en une salle de classe (suite à une ouverture de classe à la rentrée 2015), il y a eu une réorganisation de l'accueil dans une autre salle de même superficie. Mais celle-ci peut paraître plus petite puisqu'il s'agit de la bibliothèque de l'école. Elle est toutefois aux normes prévues.
- Concernant les conteneurs rue Batelière qui ne sont jamais rentrés, la réalisation d'un local est prévue par le propriétaire.

D- Information

- Suite au déménagement d'Intermarché, une reconfiguration de la circulation et du stationnement est prévu dans la zone de l'Ormeau.

E- Questions diverses

- Il est signalé par un membre du collège habitants que la circulation et le stationnement sont compliqués lors des brocantes privées organisées à l'Ormeau tous les mois.
- Un point est fait sur la fusion entre les agglomérations de Sénart et d'Evry. Malgré l'avis défavorable de 22 communes sur 24, la décision de fusion est maintenue par l'Etat. Le Maire maintient son engagement contre cette décision.
- Des professionnels déposent librement leurs déchets au niveau de la décharge en sortie n°23 de la Francilienne. La commune est en contact avec les services compétents afin d'empêcher l'accès et faire nettoyer le site.

Le maire-adjoint
en charge de l'animation des conseils de quartier,

Le co-vice Président,

M. PERIDON

Mme TOURIGNY